

## Louis-Philippe et Guizot d'après leur correspondance

Pendant la majeure partie de la Monarchie de Juillet Guizot fut investi de charges ministérielles, d'abord avec quelques éclipses de 1830 à 1837 (Intérieur du 11 août au 2 novembre 1830, Instruction publique du 11 octobre 1832 au 18 juillet 1834 et du 12 mars 1835 au 15 avril 1837), puis en permanence du 29 octobre 1840 au 23 février 1848, comme ministre des Affaires étrangères cette fois, fonction qu'il cumula avec celle de président du Conseil à partir du 13 décembre 1847.

Le rôle capital qu'il joua, de ce fait, dans l'activité politique de la monarchie constitutionnelle pendant la fin du règne le mit, notamment à cette dernière époque, en liaison étroite avec le roi. Les rapports de Louis-Philippe et de son ministre sont connus par bien des témoignages. Ils peuvent être encore éclairés par la confrontation de leur correspondance réciproque, puisque les Archives nationales conservent dans le fonds Guizot les lettres du roi à son ministre (1) et dans les Archives de la Maison de France (branche d'Orléans) des lettres de Guizot au roi (2), ainsi que d'autres documents qui les complètent, correspondances politiques et privées, journaux et mémoires.

Les lettres du roi sont dans l'ensemble courtes. Ce ne sont souvent que des billets, comme c'était son habitude quand il s'adressait à ses ministres, pour leur donner des instructions, confirmer un entretien, rectifier un propos, les convoquer pour une audience. Le ton en est aimable, familier même. Le style en est le plus souvent rapide, précipité comme l'était sa parole. Elles ne sont généralement que la préparation ou la suite des conversations tenues fréquemment entre eux pour confronter leur travail. « Car ce n'est pas dans le Conseil que nous pourrions nous combiner ». Elles sont aussi émaillées de nombreux détails

(1) Arch. nat., 42 AP 191 à 197, 286.

(2) Arch. nat., 300 AP III 40, 53, 57, 95.

sur le roi lui-même et sa famille, leurs santés, leurs voyages, leurs occupations.

Les missives de Guizot sont plus longues. Il expose par écrit ses idées et arguments, qui serviront ainsi de base à leurs entretiens. Les termes en sont toujours déférents, et souvent flatteurs.

Cette correspondance laisse apparaître une entente confiante et étroite.

Victor Hugo a souligné la connaissance mutuelle qu'avaient les deux hommes de leurs caractères respectifs (3). Beaucoup de choses les séparaient : la naissance, l'âge (le Roi avait quatorze ans de plus), la religion. Mais d'autres points les rapprochaient. Fils de guillotins, ils avaient souffert dans leur jeunesse de ce terrible souvenir et avaient connu alors, l'un et l'autre, des heures bien tristes et difficiles. La Révolution les avait marqués à jamais ; et ils vivaient dans la crainte d'en voir revenir les désordres. Leurs mères, trop marquées par la sensibilité de leur temps, n'avaient pas su ou pas pu remplacer leurs pères disparus. Un même genre d'éducation leur avait été donné dès leur enfance : éducation austère et très complète, puisqu'elle avait englobé, aussi bien pour le prince que pour le jeune bourgeois calviniste, des études sérieuses et approfondies, mais aussi des exercices physiques et l'initiation à des métiers manuels.

Leur religion les séparait-elle autant qu'on pourrait le croire ? En fait Louis-Philippe fut et resta toujours un agnostique, malgré la petite comédie de piété qu'il joua à Palerme en 1809 pour achever de conquérir la dévote Marie-Amélie et un ultime retour sur son lit de mort pour faire plaisir à sa « bonne reine ». Ayant vécu en Amérique et en Angleterre, il avait connu beaucoup de protestants et se plaisait à développer des théories œcuméniques. Dans le cercle familial il fut un des rares à ne pas tenir rigueur à sa belle-fille Hélène de Mecklembourg de son appartenance à la confession luthérienne. Bien plus, il lui facilita la pratique de son culte par l'arrangement de chapelles et la nomination de pasteurs (4). Louis-Philippe ne prétendit jamais au rôle de « roi très chrétien ». Ce qui, dans la personnalité de Guizot, pouvait être attribué à sa religion, l'austérité, la rigueur, l'exacti-

(3) Victor Hugo, *Choses vues*, récemment réédité, coll. *Folio*, t. I, p. 298.

(4) Cf. 300 AP I 2513 à 2566 : Comptes de la maison de la duchesse d'Orléans, 1837-1848, notamment 300 AP I 2525.

tude n'était pas pour lui déplaire. Le fait aussi que Guizot fut, suivant l'expression de M. Michel Richard, « un minoritaire habité par la certitude d'avoir raison contre le plus grand nombre » (5) répondait à ses propres sentiments. Rien d'essentiel ne les séparait. Tout en connaissant bien leurs divergences, ils s'appréciaient.

Guizot, resté relativement dans l'ombre sous la Restauration, n'avait jamais montré d'hostilité aux Bourbons de la branche aînée. La continuation de cette maison par un roi patriote et libéral lui avait paru une solution heureuse. Le portefeuille de l'Intérieur acheva de le convaincre.

Les lettres du début du règne ne sont pas nombreuses. Elles traitent de la Garde nationale, de questions de presse et d'autres problèmes intérieurs, mais le lien personnel n'est pas encore noué entre le roi et son futur président du Conseil. Malgré les agitations et les émeutes l'heure était plutôt à la répression qu'à des réformes. Mais en même temps Louis-Philippe croyait que de nouvelles nominations aux postes de responsabilité, accompagnées de l'instauration des libertés individuelles, du secret des lettres, de l'ouverture de routes « qui sont la mort aux rats de la guerre civile », seraient des mesures suffisantes pour calmer les esprits.

Guizot ne s'était pas encore imposé. Comme à tout changement de règne, des ministres chevronnés, Molé, Sébastiani, Broglie défendaient leurs positions.

Le début du règne fut une période d'adaptation. L'étonnement fut grand de voir que ce souverain, issu de la Révolution, montrait un autoritarisme prononcé. Pour contrecarrer cette tendance, Casimir Périer n'accepta plus le roi ni son fils aîné aux conseils de cabinet.

Dans le fonds Orléans existe une note confidentielle adressée par le député Ganneron le 29 septembre 1832 (6). C'est le résultat d'un sondage d'opinion que Louis-Philippe lui avait demandé auprès d'un certain nombre de députés. Fallait-il choisir Thiers ou Guizot ? Le sondage est nettement en faveur de Thiers.

Dans le ministère Soult du 11 octobre 1832, Guizot se vit attribuer le portefeuille de l'Instruction publique. Broglie, Thiers et lui formèrent un bloc contre les vellétés autoritaires du roi. Celui-ci ne cachait pas son désagrè-

---

(5) GUIZOT, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*. Edition abrégée et présentée par M. Michel RICHARD, *Les Grands Monuments de l'Histoire*, Paris, 1971, p. XXXV.

(6) 300 AP III 32 d. 5.

ment. C'est peut-être alors que Guizot comprit quelle était la partie à jouer pour assurer sa future puissance et qu'il modifia probablement son attitude. Le roi commença dès lors à le convoquer fréquemment pour causer seul avec lui, corriger un discours. Il se félicitait de l'excellent travail que lui envoyait son ministre et, dans leur souci commun de rigueur, lui donnait des conseils de forme dont Guizot tenait compte.

Aussi est-ce avec un réel regret que le roi accepta sa démission le 10 novembre 1834, ayant appris à apprécier ce ministre compétent, qui respectait ses avis et lui témoignait de la déférence.

Quand, l'année suivante, Guizot récupéra son portefeuille, les entretiens reprirent. Diners, promenades, audiences. La convocation est souvent pressante : « Le plus tôt possible », écrit le roi, qui ajoute : « Vous connaissez tous mes sentiments pour vous ». Dès ce moment il commence à le consulter sur les questions importantes. Lorsqu'avec Soult et Thiers il a eu le 10 avril 1837 une conversation secrète, « bien longue, et jusqu'à présent sans résultat », c'est lui qu'il veut voir et revoir les jours suivants.

La rupture avec Molé en avril 1837 écarta, comme on le sait, Guizot du pouvoir pendant trois ans.

Le 9 février 1840 un poste important était confié à Guizot : celui d'ambassadeur à Londres. Il lui ouvrit en octobre suivant le ministère des Affaires étrangères. Ce séjour en Angleterre fut d'ailleurs un lien nouveau avec le roi, qui y avait séjourné plusieurs années au temps de son exil.

Les nouvelles fonctions ministérielles de Guizot allaient le mettre en liaison étroite et permanente avec le souverain. Alors que Sébastiani, autrefois, n'écrivait au roi que des lettres courtes et ne jugeait pas nécessaire de lui envoyer les dépêches diplomatiques, Guizot, quant à lui, le tient au courant de tout, lui adressant aussi bien les dépêches que les lettres particulières des ambassadeurs, avec ses commentaires, et lui demandant son avis avec une grande déférence et des témoignages personnels d'attachement. « Si je puis faire de loin les affaires, je perds l'agrément et le fruit de la conversation du roi, peine bien vivement ressentie ». Et le roi manifestait son désappointement quand ils ne pouvaient se rencontrer : « Il importe toujours de causer et de nous récréer sur les affaires ». Connaissant l'attention minutieuse que Louis-Philippe portait aux questions de protocole, il lui demandait fréquemment conseil en la matière. Le roi était très sensible aussi à

l'intérêt exprimé par son ministre pour tout ce qui concernait ses enfants, aux mots aimables et aux compliments à leur sujet, dont est émaillée la correspondance de Guizot.

En 1837 le comte Molé avait marqué un point important en réussissant le mariage du duc d'Orléans. Le « blocus matrimonial » des cours d'Europe avait été entamé. Il fallait continuer et assurer l'avenir des autres jeunes princes. Aussi Guizot, sachant le désir de Louis-Philippe de faire contracter à ses enfants de brillantes et fructueuses alliances, lui prêta assistance en ce domaine. Il étudiait avec lui les clauses des contrats, les problèmes posés par l'enregistrement des actes religieux et même les rédactions des conventions matrimoniales. Il s'occupait aussi de l'organisation des voyages des princes. C'était un moyen sûr de se concilier les bonnes grâces du roi.

Au surplus, les moindres bruits des cours étrangers sont rapportés, tandis que les mauvaises nouvelles de l'agitation intérieure sont à peine évoquées ou qualifiées de « bruits absurdes » ou de « petites séditions éparses ». C'était dans la ligne de conduite du roi, qui se vantait de ne pas faire attention aux critiques des gazettes et de se conformer à sa devise « Fais ce que dois, advienne que pourra », qui rejoint la maxime *never mind*, si courante dans sa correspondance privée.

Quant aux grands chapitres de l'activité diplomatique, notamment les projets d'union douanière entre la France et la Belgique, où règne le gendre du roi, ils sont longuement exposés par le ministre, et le roi donne son avis.

Mais, surtout à partir de 1841, les affaires d'Espagne vont tenir une grande place dans la correspondance. Ces affaires, et spécialement la négociation des mariages de la jeune reine Isabelle et de l'infante Luisa, vont occuper les pensées du roi d'une manière permanente et être son souci lancinant. Guizot va jouer à ses côtés sur le plan diplomatique le rôle d'un conseiller dynastique.

Cette question a été étudiée (7). Que nous apprennent les papiers et surtout la correspondance tant politique que privée accumulée dans les archives de la Maison d'Orléans ? Un nombre important de lettres et rapports diplomatiques y est conservé (8). Sans doute leur lecture donne à l'heure actuelle une impression déplaisante, qui n'a pas été res-

---

(7) Cf. en particulier Douglas JOHNSON, *Guizot. Aspects of French History. 1787-1874*, Londres, 1963, pp. 302-311.

(8) Certains ont été publiés dans la *Revue rétrospective ou Archives secrètes du dernier gouvernement, 1830-1848*, 1848.

sentie à l'époque, où les inconvénients de la consanguinité ne frappaient pas les esprits, surtout dans les maisons régnantes. Cependant c'est tout l'aspect humain de ces alliances familiales qui apparaît ici. Alors qu'Isabelle n'était pas encore nubile, les cours et les ambassadeurs rivalisaient de projets. Que d'attendus sont exposés sur les avantages et les inconvénients politiques de chaque solution ! Par contre aucune ou presque aucune considération d'ordre privé n'est évoquée. La reine mère Christine trouve le comte d'Aquila trop gros, la jeune reine Isabelle montre de l'éloignement pour l'efféminé duc de Cadix. Mais ces arguments ne comptent pas. Comment Marie-Amélie ne manifesta-t-elle aucune aversion pour l'union projetée de son dernier fils avec la seconde fille de Ferdinand VII, elle qui avait reçu autrefois des centaines de lettres désespérées de sa sœur préférée Marie-Antoinette, princesse des Asturies, la première des quatre épouses de ce roi d'Espagne ? Cette princesse fine et instruite n'avait pu résister à quatre ans d'un mariage très vite déploré par sa mère, la reine Marie-Caroline, qui l'avait pourtant organisé.

Qui destinait-on à la jeune reine, alors âgée de douze ans quand commencèrent les tractations, et déjà fille de consanguins ? Du côté de l'Espagne, François d'Assise ou le duc de Séville, ses cousins germains. Du côté de Naples, des frères de sa mère, les comtes de Trapani et d'Aquila. Tous ces prétendants étaient déjà liés à elle par d'autres parentés.

Louis-Philippe avait eu comme première idée de marier le duc d'Aumale avec Isabelle, mais Guizot contribua à l'en dissuader, à cause de l'opposition de l'Angleterre. Par contre ils s'unirent pour combattre la candidature Cobourg, sans tenir compte du fait que là au moins n'existait aucune parenté. Ces considérations n'avaient pas cours.

Guizot aida donc puissamment le roi dans sa politique matrimoniale, le mettant au courant des articles de la presse anglaise. Il estimait avec lui qu'il fallait « protéger cette pauvre petite reine d'Espagne » et lui envoyer un ambassadeur accrédité, « acte de prévoyance politique, acte de protection de famille ».

Cependant les affaires extérieures se compliquaient, au Mexique, en Grèce, au Maroc et même en Belgique ; mais la question qui semble avoir le plus occupé le roi et son ministre continuait d'être celle des mariages espagnols. L'union du duc d'Aumale avec la princesse de Salerne avait eu le double avantage de tranquilliser les cours du côté de l'Espagne et d'empêcher une alliance avec le duc de

Bordeaux, ce qui eût été préjudiciable à la politique dynastique. Cette dernière manœuvre allait faciliter le projet qui tenait de plus en plus à cœur au roi : le mariage de Montpensier avec l'Infante. Au duc de Montpensier, fils préféré du roi, surtout après la mort du duc d'Orléans, en tout cas neveu le plus chéri de sa tante, Madame Adélaïde, il fallait assurer un bel avenir. Aussi à la candidature Cobourg, toujours prônée à Londres, le roi et son ministre allaient opposer « une grande parade. Cadix et Montpensier ». Guizot épousa entièrement les idées du roi sur ce double mariage. Louis-Philippe persévérait ainsi avec succès dans sa politique de famille, arrachant le trône d'Espagne à l'influence anglaise, et mariait brillamment son fils. Désormais — Guizot l'exprime formellement dans une lettre — entre l'Infante et le trône, il n'y a qu'un seul obstacle : une jeune reine. Pour l'instant, quelle belle revanche que cet espoir pour le roi, qui n'avait jamais oublié l'échec imputable aux Anglais de ses deux propres tentatives en Espagne en 1808 et 1810. Plus tard le duc de Montpensier reprendra le flambeau, quand en 1868-1870 il fera acte de candidature au trône d'Espagne. De nombreux paquets de lettres et documents en font foi, que nous avons trouvés fermés et cachetés (9).

Avec le double mariage célébré en octobre 1846, le roi et son ministre étaient arrivés à leurs fins. « C'est un coup de maître » écrivait Guizot à Mme de Gasparin, le 17 septembre 1846 (10). Sur le plan politique, ce fut un échec. Les cours étrangères marquèrent leur ressentiment contre la France, les journaux anglais fulminèrent, entretenant une vive opposition.

En tout cas cette affaire avait obnubilé le roi. Son ministre l'avait suivi aveuglément pour lui complaire et pour empêcher l'influence anglaise en Espagne. Et puis, il faut bien le dire, il est plus difficile de contrarier un roi vieillissant et autoritaire qu'un souverain encore jeune.

Au lieu de se consacrer à ces questions matrimoniales, Guizot aurait mieux fait d'éclairer le roi sur les problèmes intérieurs du pays et de leur trouver des solutions. Lui-même avait trop confiance dans les résultats assez favorables des élections.

En 1847 leurs lettres restent surtout consacrées aux affaires extérieures, la Suisse, l'Angleterre et l'Algérie.

(9) 300 AP III 133 à 164.

(10) André GAYOT, *François Guizot et Madame Laure de Gasparin*, Paris, 1934.

Cependant, en janvier, le roi s'inquiétait de l'état intérieur, mais il croyait qu'une immédiate et forte augmentation de la gendarmerie et une mesure législative qui aggravât la pénalité des délits donneraient plus de force au maintien de l'ordre et à la répression. A l'automne le roi se rend compte que l'horizon politique s'obscurcit, mais, écrit-il à son ministre : « Avec l'aide de Dieu nous l'éclaircirons ». Les vivats recueillis lors de son voyage à la Trappe en octobre 1847 lui redonnent confiance. Duchâtel le rassure également : « Les désordres n'ont aucune gravité actuelle, mais c'est pour les partis un ballon d'essai » (11). Dans la correspondance du roi et de Guizot, alors, rappelons-le, président du Conseil, ne sont évoqués ni les banquets, ni les sociétés secrètes, ni aucune question sociale, ni la crise économique, ni les problèmes du crédit.

Les événements de février 1848 et l'exil n'interrompirent pas les bonnes relations de Louis-Philippe et de Guizot. Le roi ne lui tint aucune rigueur de sa chute. Leur correspondance continua sur le même ton. Le roi resta amical et simple : « Mon cher ancien ministre », « Mon cher ancien ».

Lorsque Guizot se rendit à Londres en mars-avril 1849, ce fut une grande joie pour Louis-Philippe de le revoir. Au retour de Guizot en France, leur correspondance reprit, et le 7 octobre 1849 le roi rend hommage à son caractère, à la constance de ses opinions, à son noble courage et à son talent. Mais il ne pensait pas être jamais témoin de la justice qu'il désirait pour Guizot et pour lui-même. « La maladie du corps politique est bien grave » et il ne croit pas à la méthode de traitement qu'il qualifie d' « homéopathique ».

Son ancien ministre ne pouvait lui donner de bonnes nouvelles. Il était très pessimiste sur la situation présente et à venir. Il constatait avec stupeur les aspirations qui se faisaient jour. Les métayers vont jusqu'à se figurer qu'ils deviendront propriétaires de leurs champs, « de champs qu'ils n'ont pas payés », s'indigne-t-il. En plus, une promesse qui lui paraît invraisemblable leur a été faite : des institutions de crédit les aideront à se libérer de leurs dettes. Dans l'industrie, où le calme règne pour l'instant parce qu'il y a du travail, l'esprit n'est pourtant pas bon. Mais, comme autrefois, ce sont surtout les problèmes politiques qui sont évoqués. La solution idéale, selon lui, serait l'union des conservateurs et des légitimistes, en

---

(11) Arch. nat., 2 AP 7\*.

proie à trop d'antipathies, de passions, de dissensions. Guizot, à défaut de la mort ou de la renonciation du duc de Bordeaux, prône la réconciliation des deux branches, si l'on ne veut pas voir la ruine définitive de la maison de Bourbon et de la monarchie. Les élections du 1<sup>er</sup> mars 1850 ne sont une victoire ni une défaite pour personne. Les conservateurs auraient dû ne pas oublier que « les modérés ont beau être les maîtres et maintenir l'ordre à la surface, au fond le torrent coule toujours, coule contre eux, et que, si nous continuons à glisser sur la pente où nous sommes, la société tombera légalement, à jour fixe, aux mains des montagnards ». Devant la grande peur qui s'était élevée, on a pensé à former un grand cabinet avec Molé, Thiers et Berryer, et le Président y semblait résigné. « C'était la monarchie dressant un drapeau devant la république ». Mais cela aurait provoqué la crise ; et on a reculé, pour prendre plutôt des mesures de répression : la déportation de Blanqui, Raspail, Barbès, l'interdiction des clubs, réunions et affiches.

Pour la première fois Guizot ose prononcer le mot Empire, mais il assure ne pas y croire. Il ne voit toujours que deux issues possibles : la monarchie rétablie par la « fusion », ou la République en proie à l'anarchie.

Le croit-il ou veut-il faire plaisir au roi exilé quand il lui écrit, en avril 1850, que le Président sombre dans le découragement et n'a plus foi ni en son nom ni en son étoile ? Insulté à son retour de Vincennes, il aurait pleuré en revenant à l'Élysée. Aussi Louis-Napoléon, pour s'assurer du moins un petit avenir à défaut d'un grand, serait prêt à des combinaisons fort différentes de l'Empire.

Guizot n'a pu se joindre à ses amis qui allaient porter au roi en Angleterre, le 1<sup>er</sup> mai 1850, l'hommage de leur dévouement. Ses inquiétudes sont très vives, lors de la préparation de la loi électorale. Les relations entre le Président et l'Assemblée ne sont faites que de méfiance et de rivalités, et le parti montagnard ne pense qu'à détruire l'ordre dans la rue. Si la loi restreignant le suffrage universel est votée, Guizot ne croit pas que les « rouges » se laisseront enlever sans coup férir l'avenir électoral sur lequel ils comptaient. Ils se battront. Il est de plus en plus désabusé sur les chances du parti modéré et regrette de ne pouvoir converser de tout cela avec le roi. Après l'échec des élections, il envoie à Clarendon au début de mai un émissaire, Mallac. Il recommande au roi de tenir compte de ce qu'il lui dira et souligne « la nécessité absolue et immédiate d'être décidé et prêt ».

Mais, au cours de l'été 1850, Louis-Philippe, déjà mal portant à la fin du règne, s'affaiblit de plus en plus. Guizot lui rend visite en juin et préfère ensuite donner à la reine les dernières nouvelles. Elle jugera elle-même de ce qu'elle pourra dire ou cacher au malade.

Ces nouvelles étaient mauvaises pour la famille royale comme pour l'ancien ministre qui, renseigné par de nombreuses visites et lettres, dénonce l'anarchie, l'impuissance du gouvernement.

Les pronostics à la veille des élections sont les suivants : la prolongation des pouvoirs du Président et la révision de la Constitution. La solution sera bâtarde, et, s'il estime que le socialisme a perdu du terrain, ce n'est pas au profit de la majorité monarchique, qui n'en a pas gagné. Il surviendra des incidents, des troubles nouveaux.

Le mois précédent, le roi et Guizot avaient eu de longues conversations à Claremont sur les affaires extérieures. Guizot exécuta les désirs du roi en prenant des contacts secrets avec la Russie et la Belgique.

La santé de Louis-Philippe fut meilleure au début d'août 1850, ce qui lui permit de se rendre à Londres pour la première communion du comte de Paris. Guizot lui donne les nouvelles récentes : le pays trouve maintenant le Président « supportable », et il est de plus en plus question de la Présidence à vie ou de l'Empire. Les conservateurs et même les légitimistes se rallieront à cette combinaison, par lassitude, ou pour attendre leur jour. Quant au parti socialiste, il lui paraît contenu. Il raconte son retour précipité des eaux, quand il a appris l'arrivée du duc de Bordeaux à Wiesbaden. Une fois de plus il marque sa fidélité à la dynastie : « Je ne voulais ni le rencontrer ni manquer de convenance envers lui si je le rencontrais ». Il s'était arrêté à Bruxelles, où il avait causé à cœur ouvert avec le roi Léopold. Leurs idées s'étaient rencontrées en tout.

Mais l'amélioration de la santé du roi ne se maintint pas, et, miné par le chagrin autant que par la maladie, il mourut le 26 août 1850. Guizot écrivit aussitôt à la reine et l'assura qu'il croyait encore à un avenir pour la dynastie. Par la suite, il continue à correspondre avec Marie-Amélie et, en octobre 1851, déclare son opposition à la candidature de Joinville comme président et de Nemours comme représentant. Ils doivent se tenir hors du « gâchis honteux ». Joinville ne peut être ni le Washington, ni le Judas, ni fonder une république, ni la trahir. Battu, il ne serait qu'un proscrit refusé.

Le coup d'Etat du 2 décembre provoque, selon Guizot, une grande indignation, et il espère qu'elle sera durable. Ses sentiments pour la famille royale ne changent pas et il leur conseille de plus en plus la fusion. Il compte sur la sagesse des princes et approuve en 1858 le départ du comte de Paris pour l'Espagne et du duc de Chartres pour Turin. Il pense que cet éloignement passager pourra leur être favorable dans l'avenir.

Lui-même, comme le roi l'a fait (12), se met à écrire ses *Mémoires*. Il ne manque pas d'en envoyer les tomes successifs à Claremont en écrivant à la reine : « J'ose espérer qu'Elle ne me blâmera pas d'y avoir porté cette libre franchise de jugement et de langage, sans laquelle l'histoire n'inspire au public aucune confiance et n'exerce sur les idées aucune autorité ».

Dans ses *Mémoires*, Guizot évoque souvent la figure de Louis-Philippe et leurs rapports jusqu'en 1848. Le dénouement dramatique du règne vient peut-être en partie de ce qu'ils avaient évité toute divergence pour préserver leur entente. Trop confiants dans les résultats honorables des élections, ils s'étaient consacrés aux affaires dynastiques et diplomatiques. L'un et l'autre avaient cru que leur politique, qui garantissait la paix, l'ordre et la liberté, tout en laissant se développer le progrès, était la bonne. Ils s'étaient mépris sur la force que l'opposition tirait d'un approfondissement de la conscience politique dans une partie de la nation, désormais sensible à une conception plus démocratique des sources du pouvoir.

---

(12) Louis-Philippe. *Mémoires, 1773-1793*, t. I et II, in-8° ; Paris, Plon, 1973-1974, préface de Mgr le Comte de Paris.